

Analyse du projet de programme du cycle central du collège

Document établi par l'U.d.P. en réponse à la consultation organisée par la Direction des Lycées et Collèges (DLC) - voir B.O. spécial n° 1 du 7 mars 1996 - et adressée aux co-présidents du Groupe Technique Disciplinaire (GTD).

Remarques générales

La mise en place d'un enseignement général de physique et chimie en cinquième dont il avait été question l'année passée n'est donc pas prise en compte dans ce projet puisque le premier paragraphe précise bien qu'il est le programme prévu pour la classe de quatrième, on ne peut que regretter cette inadéquation aux principes généraux qui définissent le cycle central.

Aucun programme, aussi bien adapté soit-il, ne pourra être satisfait tant qu'il ne pourra permettre des activités expérimentales en groupes restreints ne dépassant pas dix-huit élèves.

Analyse globale

Les réactions des collègues à la lecture du projet de programme sont au premier abord de l'ordre de l'incompréhension :

- Pourquoi un programme du «cycle central» se révèle-t-il en fait être un programme de quatrième ?
- S'il n'y a pas de changement des horaires, pourquoi envisager une refonte totale d'un programme pour lequel nous n'avons eu, après deux ans de pratique, que des échos essentiellement positifs ?

Tout en remarquant qu'il est nécessaire de passer du temps sur les propriétés de la matière, ce qu'ils faisaient déjà au travers des activités du programme actuel, les enseignants ressentent le projet pour la partie «matière» comme un empilement de connaissances au seul service des autres disciplines. Il n'apparaît aucun fil conducteur qui poserait une

ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

certaine problématique (ou plusieurs) pouvant retenir l'attention des élèves et les activités proposées sont présentées de manière trop formelle. Il sera difficile au professeur, surtout s'il est isolé dans son collège de trouver, à la lecture, une démarche constructive. La démarche de modélisation s'appuyant sur des expériences adaptées n'est pas perçue.

La reconnaissance de «l'utilité» des sciences physiques pour les autres disciplines est appréciée. Cependant un certain nombre de notions introduites sont manifestement nécessaires pour la biologie et la technologie dès la classe de sixième ou cinquième, ce qui enlève de la valeur à cet effort de transdisciplinarité. Il est aussi regretté que cette réflexion ne soit pas menée de manière aussi approfondie dans les autres disciplines scientifiques, mathématiques, sciences de la vie et de la terre et technologie.

Les collègues reconnaissent largement l'aspect motivant du programme actuel, pour le professeur comme pour l'élève. Par contre, ne serait-ce que par la présentation des activités de la première colonne, le nouveau projet est souvent ressenti comme «terne, peu attrayant» pour des élèves de quatorze ans. On parle négativement de «retour en arrière».

EXAMEN DÉTAILLÉ***Paragraphes I-A et I-B***

Le deuxième développe de manière importante l'apport des sciences physiques aux autres disciplines alors que le premier ne redonne pas explicitement les objectifs de l'enseignement de cette discipline. Cette présentation donne l'impression que l'identité propre de la discipline disparaît.

Comme il a déjà été dit, l'examen des projets des autres disciplines ne révèle pas le même souci de transversalité, exception faite des sciences de la vie et de la terre qui affirment leur besoin de sciences physiques pour le niveau cinquième (comme pour le niveau sixième).

 ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Aucune allusion n'est faite en revanche sur la possibilité de réaliser, sur une partie définie du programme, un véritable travail en concertation.

Paragraphe I-D

D1-1 la nécessité d'**allègements** est reconnue et les choix des parties supprimées ne provoquent pas, dans l'ensemble, de réactions trop vives (voir dans le détail). Mais le développement important de la partie sur la matière fait dire aux collègues que l'ensemble est toujours **trop lourd**.

D3- les compétences transversales concernant les graphiques ne pourront être obtenues faute de situation de tracé de graphique exploitable pour une interpolation dans l'état actuel de la rédaction de ce projet.

II - Les Contenus

La forme générale attire plusieurs remarques :

- Le projet présenté comme un aménagement du programme en vigueur doit cependant être un outil complet pour l'enseignant dont il constitue le contrat de travail. **L'enseignant ne doit pas être obligé de se référer à la fois aux deux textes, celui de 92 et celui du projet. Le projet doit donc reprendre clairement à son compte ce qu'il conserve de l'actuel programme.**

Il faut penser aux collègues débutants, et ne pas oublier que l'enseignant de collège de sciences physiques est très souvent seul dans son établissement, que les débats de fond sur l'esprit du programme ne font pas partie de son quotidien. Dans ce contexte, les programmes doivent s'efforcer d'être les plus explicites possibles quand aux intentions et aux démarches, ce qui n'est pas le cas de la partie «matière».

- Les activités proposées ne sont pas en surnombre en général, et sont donc lues comme ayant un caractère obligatoire, ne laissant pas de marge de manœuvre tout en n'éclairant pas sur la progression à suivre.

- Les compétences à acquérir utilisent surtout le mot «savoir». S'il est parfois utilisé en lieu et place de «être capable de», il reste que les connaissances dominent nettement par rapport aux savoir-faire expérimentaux.

ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉS DE L'U.d.P. – ACTIVITÉ

Pour les lentilles, les difficultés expérimentales rencontrées par beaucoup font qu'un document d'accompagnement proposant des expériences très au point pour les tracés de rayons est demandé.

C) Électricité

La suppression de l'électrostatique est comprise au regard de la lourdeur du programme, non sans soulever des regrets, en raison de l'aspect motivant, voire conceptuel, de cette partie.

Le report en troisième de l'additivité des tensions dans un montage en série ne convainc pas la majorité. Le commentaire qui demande de «constater que la somme...» est ambigu quant à l'allègement proposé. Les activités de mesures de tension doivent être alors justifiées par d'autres finalités (adaptateur générateur - récepteur par exemple).

CONCLUSION

L'esprit novateur du programme actuel plaît. Une mise en relief, voire un complément des concepts de base n'impose pas un remodelage en profondeur du programme en l'absence d'un nouvel enseignement commun à tous en cinquième.

Cette mise en relief doit impérativement respecter la démarche actuelle : faire progresser pas à pas l'élève dans sa réflexion pour l'amener à résoudre un problème posé qui soit en liaison directe avec ses propres centres d'intérêt. Cet aspect motivant, propice à la mise en place des concepts fixés, est d'autant plus fondamental lors d'une première prise de contact de l'élève avec la discipline identifiée comme telle.